

VENERIE





DE L'INFLUENCE DU GIROBROYEUR ET AUTRES TECHNIQUES FORESTIÈRES SUR LA VÈNERIE EN POITOU



Photo : S. Levoye

Depuis un siècle, l'intervention de la main de l'homme sur la nature a profondément modifié les conditions de l'exercice de la vénerie en Poitou

Le Poitou : d'un pays de brandes à un pays de forêts cultivées

Géographiquement le Poitou se subdivise en deux parties : le Haut Poitou au nord et le Bas Poitou au sud, le premier comprenant la Vienne et la Vendée, le second le département des Deux Sèvres. Il présente un paysage très diversifié : la côte et le marais (le célèbre marais poitevin), le bocage (la Gâtine de Parthenay et la Vendée) et la plaine (au nord, de Thouars à Châtellerault, elle s'apparente à la Touraine ; autour de Chauvigny et de Montmorillon, elle était jadis le domaine des landes ; à l'ouest du Clain, elle se compose de terres très fertiles, dites «terres de groie»).

Le Poitou n'est pas très boisé : son taux de boisement de 14,5% se situe bien en dessous de la moyenne nationale (28%). Dans cette forêt, privée à plus de 90%, les peuplements consistent majoritairement en taillis et taillis sous futaie de chênes, châtaigniers et autres feuillus.

Historiquement, le Poitou a toujours été un pays de vénerie, renommé pour ses chiens (chiens du Haut Poitou, dénommés ensuite Poitevins) mais aussi pour ses veneurs de loups qu'étaient notamment le vicomte Emile de la Besge (1812-1905) et M. Julien Bost-Lamondie (1873-1964). A cette époque, les loups étaient encore nombreux du fait d'un biotope qui leur était particulièrement favorable. Si on se limite à celui du département de la Vienne et de ses environs immédiats, en



Photo : D. Loizeau

L'Equipage du Haut Poitou en forêt de Chitré

1877, le géographe de Longuemart mentionne encore l'existence de 90 711 ha de «brandes et ajoncs», soit 13% de la superficie du département dont 15 570 ha dans l'arrondissement de Poitiers, dont fait partie la forêt de Moulière. Les Poitevins emploient plus volontiers le mot «brande» que «lande». Les terres où s'étendent les brandes tiennent leur nom de la présence de la bruyère à balais. C'est une plante qui voisine avec la bruyère, l'ajonc nain et la molinie bleue.

Curieusement la présence de la brande est, à l'origine, le fruit de l'intervention de l'homme.

Elle s'est installée parce que celui-ci a fait disparaître la forêt ori-

ginelle : il a récolté les arbres, exploité les arbustes, fait paître des animaux, et entretenu par le feu, un milieu ouvert. La brande s'est alors installée. Elle a été utilisée pour le chauffage domestique et artisanal (fours à chaux, fours potiers et des boulangers), pour la stabilisation des chemins, pour confectionner des palissades, des hangars, des toits, des litières et bien sûr des balais.

Par la suite cependant, dès le XVIII^e siècle et surtout au XIX^e, l'homme n'eut de cesse de la faire disparaître au profit des terres agricoles. Néanmoins, jusque dans les années 1960-1970, la vénerie se pratiquait encore dans des espaces où la présence de brandes pouvait être importante. C'est ainsi qu'en forêt

DE L'INFLUENCE DU GIROBROYEUR.....

Suite...



Photo : courtoisie

Forêt de Moulière, lieu-dit Le Pinail

domaniale de Moulière se situait au nord une parcelle de 900 ha, dite le Pinail, parsemée de milliers de trous d'extraction des pierres meulières, traversé par un seul chemin, et recouverte de brandes de plus de deux mètres de haut. Les équipages invités à y découpler avec l'équipage de Touffou, alors adjudicataire de la forêt, l'avaient baptisée «l'enfer». Citons aussi les forêts de la Guerche, de Chitré, de Verrière, de la Loge, de Clavière, de Pindray où les parcelles de brandes de plusieurs centaines d'hectares étaient nombreuses.

De nos jours, il ne reste plus que quelque 2000 ha de landes dans la Vienne, soit 0,29% de la surface du département ; les deux masses les plus importantes se situent en forêt de Moulière (250ha) et sur le terrain militaire de Montmorillon (900 ha).

Les nouvelles techniques forestières appliquées depuis une cinquantaine d'années ont considérablement modifié la structure des territoires

Jusqu'alors fourrés, souvent impénétrables et piquants, mal percés, ils sont devenus aujourd'hui ouverts grâce à la réalisation de chemins empierrés, découpés en enceintes de quelques dizaines d'hectares en tous points accessibles. Les étendues de brandes, autres que celles mises en cultures, ont été reboisées en pins. Ces parcelles sont alors régulièrement girobroyées (entre les rangs) et les lignes (semées ou plantées) sont dépressées. Lorsqu'elles atteignent une trentaine d'années, elles sont mécaniquement éclaircies par de puissants engins écrasant toute végétation sur leur passage. Elles deviennent très vites des futaies régulières. Il en va de même des parcelles de feuillus qui sont cloisonnées dès les premières

années de leur régénération, puis régulièrement éclaircies.

Le meilleur exemple que l'on puisse donner de ce changement est celui de la forêt de Moulière. En 1840, le vicomte Emile de la Besge écrivait dans ses mémoires : *«Je crois que nous prenions pour ainsi dire à coup sûr quoique les forêts, surtout la Moulière, fussent très difficiles à cette époque. Il n'existait pas une route, seulement quelques mauvais et rares chemins d'exploitation, puis des ajoncs et des brandes que l'on ne coupait jamais et qui pourrissaient sur place. C'étaient des fourrés inextricables et il fallait des chiens d'une grande vigueur et ne craignant pas le piquant pour réussir dans des conditions semblables».*

Dans une lettre en date d'octobre 1890, adressé au marquis de Charnacé, il écrivait : *«Vous me demandez, mon cher Marquis, si l'habitude n'entre pas pour beaucoup dans l'aptitude des chiens à marcher dans l'ajonc (1). Je vous répondrai sans hésitation : non, mille fois non. Ainsi, j'ai vu bien des fois des chiens de différentes races venir à la forêt de Moulière. A la première chasse, ils semblaient devoir tout brûler, ils marchaient comme des furieux ; à la seconde, ils se calmaient ; et à la troisième et quatrième, ils n'en voulaient plus du tout. Je crois, je suis même persuadé que cette aptitude est comme toutes les autres qualités : complètement héréditaire. Autrefois, il y a cinquante ans, tout notre pays de Poitou était couvert de brandes et d'ajoncs : les débuchés étaient encore plus durs que les forêts. La condition première, la condition indispensable pour chasser était donc d'avoir des chiens qui ne craignent pas de se piquer les pattes. On choisissait donc pour reproducteurs les animaux les plus courageux, ne se rebutant jamais dans les piquants les plus durs.*

Voilà comment j'explique que les chiens du Haut Poitou, qui ont conservé cette qualité de génération en génération, ont une immense supériorité sur tous les autres pour courir sur l'ajonc.

Ce n'est pas à dire que, dans d'autres races, il n'y ait pas des sujets, je dirai privilégiés qui y marchent également ; mais croyez-moi, ce sont des exceptions. Ainsi, parmi les anglais, j'en ai vu et possédé qui passaient à l'ajonc comme des loups ; mais la très grande majorité ne veut pas en entendre

sang anglais.

Pour les griffons de Vendée, ils étaient de ceux qui marchaient la première et la seconde chasse, mais qui, dès la troisième, se dégoûtaient complètement et ne voulaient plus y mettre le pied.

Lorsque j'ai créé mes bâtards, j'ai bien eu soin de choisir pour étalons des anglais courageux et vites au piquant. Aussi, leurs produits ont-ils conservé cette qualité de leurs mères et l'ont-ils transmise à presque tous les chiens du Haut Poitou actuels qui sont leurs descendants.

à eux-mêmes et ne peuvent être servis que très rarement».

Concernant un autre massif forestier, situé à l'est de Chauvigny, il le décrit de la manière suivante : «*la Mareuil est une forêt de 6 ou 700 hectares, la plus dure, la plus mauvaise de toutes les forêts du Poitou. C'est un fouillis inextricable de sapins, d'ajoncs, de marais, de ronces et d'épines, avec des fossés d'assainissement dans tous les sens et peu ou point de chemin*».

Aujourd'hui, un espace planté où les lignes sont clairement dessinées



Photo : courtoisie

parler. Ainsi, le marquis de Mac Mahon est venu, il y a quarante ou cinquante ans, avec son magnifique vautrait chasser en Berry, à cette époque couvert d'ajoncs comme le Poitou. Il a presque complètement échoué. Aussi, avons-nous parodié l'air de Charles VI.

« Non jamais en France l'Anglais ne régnera, Non jamais à l'ajonc l'Anglais ne brillera ».

Parmi les bâtards de Saintonge, j'en ai connu également quelques-uns très brillants au piquant, mais ils avaient au moins trois quarts de

Si, par hasard, quelques-uns de ceux-là avaient perdu cette qualité. soyez certain qu'ils seraient issus de quelque mauvais croisement.»

Toujours à propos de la Moulière : «*Je crois la forêt moins facile, par exemple, que les splendides forêts des environs de Paris ou de la Touraine ; mais beaucoup plus facile que certaines forêts de la Vendée, telles que Vouvant, ou bien encore les forêts du Morvan, où chasse le vautrait du comte d'Osmond, immensité de bois mal percés, où les chiens sont abandonnés*

Un peu plus d'un siècle plus tard, si le vicomte de La Besge revenait découpler en Mareuil ou Moulière il ne ferait certainement pas le même commentaire. Il trouverait une forêt parfaitement découpée par des routes goudronnées, des sommières empierrées, des chemins forestiers parfaitement entretenus.

Le parcellaire est tel qu'aucune enceinte ne fait plus de 30 ha. Les semis et plantations de pins sont régulièrement nettoyés et éclaircis, les régénérations de feuillus impeccablement cloisonnées.

DE L'INFLUENCE DU GIROBROYEUR.....

Suite...

Le Pinail : de l'enfer au paradis

Quant au Pinail, décrit plus haut, il a été quadrillé par des kilomètres de pare-feux empierrés, le pin y a remplacé la brande et les trous y ont été comblés. Ce n'est plus l'enfer mais le paradis ; si ce n'est qu'il comprend une zone d'une centaine d'hectares où le biotope initial a été conservé, zone classée en réserve naturelle dans laquelle les équipages n'ont pas le droit de suite. Heureux temps que celui de M. de La Besge, qui ne subissait pas ce type d'interdiction. La Moulière est donc devenue une forêt à l'image des massifs de Touraine ou de la région parisienne.

Hélas, comme dans beaucoup de forêts domaniales, le grand gibier s'y fait de plus en plus rare. ...



Photo : M. Bruno

La meute du Haut-Poitou en forêt de Moulière

De l'évolution du chasser du cerf en Poitou au cours du dernier siècle

C'est une évidence de dire que la configuration du territoire conditionne l'exercice de la vénerie. Nos rois ont façonné leurs forêts pour profiter au mieux des plaisirs de la chasse. Certaines régions sont inaptes à la vénerie : trop accidentées, elles sont inaccessibles aux chevaux voire aux veneurs à pied. Le plaisir que l'on retire de la chasse à courre n'est pas seulement d'entendre les chiens mais c'est aussi de les voir. La vénerie est à la fois un spectacle sonore et visuel. Pour cela, il faut des forêts ne comportant pas trop de fourrés, bien percées et assez plates.

Le type du territoire de chasse a aussi une importance primordiale pour le comportement des chiens. Il est notoire que le chasser des chiens diffère d'une forêt à une autre : si

celle-ci est claire, le train sera rapide et la chasse courte ; si elle comporte de vastes enceintes de brandes, d'ajoncs et d'épines, l'animal de chasse se promènera devant les chiens chassant à la queue leu leu et le laisser courre sera long. Le vicomte de La Besge écrit : *«Là (à propos de la forêt de Mareuil), il est impossible à n'importe quels chiens ayant toute la fougue imaginable (et Saint Hubert sait si les nôtres n'en manquent pas) d'aller très vite. Le cerf s'obstine à se faire battre dans ces affreux fourrés».*

Bien qu'il ait aussi beaucoup chassé le cerf et le chevreuil, les écrits du vicomte de la Besge concernent quasi exclusivement la chasse aux loups. Avec ses chiens, qui étaient extrêmement rapides, il lui fallait, selon les territoires, de deux à trois

heures pour forcer un louvart et de sept à huit heures, à un train d'enfer, pour prendre un grand loup. Dans de nombreux cas d'ailleurs, il n'hésitait pas à raccourcir les animaux en les tirant à la carabine, y compris du haut de son cheval en plein galop... Il est vrai qu'il se devait d'exercer sa charge de lieutenant de louveterie !

Lors de la célèbre chasse au cerf offerte par les veneurs poitevins au duc de Beaufort, lors de sa venue en Poitou en 1863 pour y chasser le loup avec ses Fox Hound, les meilleurs chiens des équipages locaux ont mis bas un daguet en trois heures. En voici le récit

« Le temps se passait et le duc allait bientôt partir. Alors, plusieurs actionnaires de la Moulière,

MM. de Cressac, de Maichin, Treuille et moi, résolûmes de lui offrir une chasse au cerf. Le jour fut pris pour la fin du mois d'avril. Il faisait une sécheresse et une chaleur persistantes, mais nous avions de si bons chiens que l'on pouvait tenter l'aventure.

Au jour fixé, nous étions donc au rendez-vous en forêt à 11 heures. Jamais on n'a vu, jamais on ne verra probablement spectacle semblable. La forêt était bondée de monde. Tout le long de la grande route qui la traverse, on avait organisé des cafés, des cabarets. Il y avait certainement plus de trois mille piétons, des voitures à l'infini, tout Poitiers, tout Châtellerauld et les petites villes voisines et avec cela, ce qui était beaucoup plus grave, au moins douze cents cavaliers dans toutes les tenues, tous les costumes.

Bref, à 11 heures, tout le monde présent, les piqueux arrivent. Rien au rapport, aucun revoir dans les chemins durcis par la sécheresse. Pas moyen d'avoir un cerf. On était déconcerté. Alors je dis à Charles : « Lâche-moi Stentor et Mauresque. » Je prends mes deux chiens et vais border une enceinte que je connaissais comme ordinairement très habitée. A peine sur le bord du fourré, mes chiens se rabattent sur une voie. Je les laisse aller sans les exciter, et bientôt je vois bondir sous leur nez trois animaux. Pas un n'a de bois sur la tête. Je cours devant les chiens : « Bellement, leur dis-je, doucement. Ils veulent passer malgré moi... Alors je ne doutais plus qu'il y eut un cerf. Effectivement, un peu plus loin deux biches se

détachent. Les deux chiens arrivent sur la voie jusqu'à l'endroit où je venais de les apercevoir, puis ils s'arrêtent spontanément et font leur retour. Le troisième animal repart à vue. Je cherche encore à intimider les chiens, mais inutilement. Je n'eus plus alors le moindre doute, je les romps et arrive au rendez-vous. « Messieurs, dis-je, j'ai un cerf, allons l'attaquer ». C'était de l'audace. Un temps affreux, un animal sans bois, franchement il fallait avoir du toupet. Enfin, vingt-cinq

croyaient encore que c'était une biche. Je ne jurerais pas qu'à cette exhibition, bien des mains blanches n'aient tenté de voiler plus ou moins de beaux yeux bleus ou noirs, mais passons...

Après ce dernier laisser-courre, qui surprit, je crois, beaucoup d'amateurs, il fallut se séparer. Quelques jours plus tard, les chiens du duc et les miens se rencontrèrent à l'exposition au bois de Boulogne où les uns et les autres furent primés et très admirés». (2)

Le type du territoire de chasse a une importance primordiale pour le comportement des chiens

chiens, tous les meilleurs, choisis d'un commun accord dans les différentes meutes, furent découplés. Malgré les cavaliers coupant la voie, faisant bondir les animaux de tous les côtés, et foulant même les chiens, le cerf, jeune daguet, admirablement chassé et maintenu, vint se faire prendre au milieu d'une masse de voitures, après trois heures de chasse. Il n'avait pas de bois sur la tête, il est vrai, mais il y avait d'autres preuves de son sexe, que les piqueux se hâtèrent de montrer en triomphe à tous les assistants, car bon nombre d'entre eux

Les souvenirs de M. Julien Bost-Lamondie, qui chassa le loup du Poitou de 1905 à 1914 et sonna soixante trois hallalis, ne nous renseignent pas davantage sur le courre du cerf à cette époque. Lui aussi mettait de une heure et demie à cinq heures pour prendre louvarts et loups.

Plus intéressant pour nous est de se référer au livre de chasse du Rallye Poitou (Equipage Deniau- Richard), qui découplait, à cette époque, dans la voie du cerf et du chevreuil. Au cours de la saison 1906-1907, 15 cerfs ont été pris, le plus souvent d'ailleurs en découplé avec les équipages de La Besge, du Ché et le Rallye Verrières : 4 en plus de cinq heures, 8 en quatre heures et 3 en trois heures. Pour la saison suivante au cours de laquelle, par manque de cerfs, l'équipage a surtout chassé le chevreuil, 5 cerfs ont été forcés : 4 en quatre heures et plus et 1 en trois heures.



(2) Le duc de Beaufort et ses Fox-Hound en Poitou, en 1863 (illustration de Karl Reille) source : Souvenirs et récits de chasse d'Emile de La Besge - Ed. Crépin-Leblond - 1971

DE L'INFLUENCE DU GIROBROYEUR.....

Suite...

Beaucoup plus significatives sont les données fournies par le livre de chasse du piqueux de l'équipage de Touffou de 1949 à 1965. Lors de la première saison de l'après guerre (1949-1950), 22 prises ont été réalisées : un tiers en plus de cinq heures dont une de dix heures et demies et trois de sept heures ; seulement trois prises ont été effectuées en moins de trois heures mais dans la région parisienne où l'équipage se déplaçait pendant un mois.

Les mêmes constatations peuvent être faites pour les saisons suivantes. Néanmoins les chiffres de la dernière saison de l'équipage traduisent le début des modifications territoriales. Les pouvoirs publics, par des aides financières importantes, ont mis en place une nouvelle politique forestière, incitant les propriétaires privés à reboiser. Les vastes étendues de brandes encore existantes à cette époque commencent à disparaître. 1964-1965 : 42 hallalis sont sonnés : 12 cerfs sont pris en plus de cinq heures, 6 en moins de trois heures et 24 en quatre heures. Ainsi, en quinze ans, le nombre des chasses longues a très nettement diminué, et ce d'autant plus que lors des premières saisons le nombre important de chasses sans prises - plus de la moitié - résulte de chasses longues terminées à la nuit. Il est vrai qu'à cette époque on se préoccupait peu de la tombée du jour : il n'était pas exceptionnel, en plein hiver, de servir les animaux aux abois à vingt heures, voire même quelque fois beaucoup plus tard.

Une grande majorité des chasses de l'Equipage de Touffou étaient des chasses tournantes

...où le cerf se faisait lapiner dans de grandes enceintes d'ajoncs un très long moment, avant de prendre éventuellement un parti, après trois ou quatre heures de chasse, pour rejoindre un autre massif tout aussi

fourré. Il est évident que dans ces conditions les chiens ne pouvaient être rapides. Le train était lent et les cavaliers ne prenaient que très rarement le grand trot. La densité d'animaux était à cette époque bien inférieure à ce qu'elle fût par la suite.

En 1965, l'Equipage du Haut Poitou succède à celui de Touffou. Quarante ans après sa fondation, il a connu une évolution remarquable de ses laisser-courre, évolution qui a principalement pour origine les modifications territoriales décrites ci-dessus. Si la plupart des territoires sont les mêmes que ceux pratiqués par l'Equipage de Touffou, leur configuration a été profondément remaniée. Le veneur d'hier ne se retrouverait pas en Moulière, à Chitré, au Rond du Chêne.

Reprenons seulement les chiffres des deux dernières saisons. En 2003-2004, l'équipage a forcé 45 cerfs : 22 en moins de trois heures, 19 entre trois heures et demies et quatre heures, et seulement 4 en cinq heures et plus. Encore plus significatives sont les données de la saison 2004-2005 : sur 52 prises, 34 l'ont été en moins de trois heures et 3 seulement en cinq heures et plus. C'est bien là la preuve que les animaux n'ont plus pour défense le fourré qui se fait actuellement de plus en plus rare ; ils sont contraints de se livrer dès l'at-

taque et poussés par les chiens qui ne sont plus gênés par une végétation dense et piquante de prendre rapidement un parti.

Ces quelques remarques faites sur la transformation des territoires de chasse en Poitou et ses conséquences sur la vénerie du cerf sont très certainement applicables à d'autres régions qui ont connu avec le girobroyeur de semblables mutations. S'il était utile de les faire c'est que le Poitou, dans l'esprit de beaucoup de veneurs, est resté encore aujourd'hui un pays de vastes étendues propices à la chasse au chien courant. Depuis messieurs de la Besge et Bost-Lamondie, les choses ont bien changé : la Vienne n'est-elle pas devenue le troisième département céréalier de France ! Le blé, le colza et le maïs ont pris la place de la brande. Les grandes propriétés privées se démembrant et se clôturant, la ville mange la campagne.

Heureux temps que celui de nos grands parents...il est vrai qu'à leur époque le girobroyeur n'existait pas.

Pierre Astié

(1) Sur les points où la bruyère se faisait plus rare, le terrain était recouvert d'un tapis assez épais de petits ajoncs nains, appelés dans le pays « éclopins », qui éprouvaient cruellement les pattes des chiens qui ne s'y étaient pas accoutumés.

Georges LAROQUE (1839-1932)

A la Calèche des Dames
 Fabrication de vêtements
 hommes femmes
 sur mesure
 Chasse - Vénerie
Roselyne Morève
 1 rue de l'Eglise - 86 220 Les Ormes
 Pour rendez-vous Tél/Fax : 05.49.02.83.05

